

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 20 03 2017

Présents :Jean-Pierre Renault maire, Hubert Grillon 1 adjoint, Marie Dufour 3 adjointe.

Frédéric Brenon, Christian Bouhour, Patrick Denet, Philippe Genty, Thierry Germain, Lydie Rapeau, Denise Lecordier.

Absents : Tony Caron, Nadine Gontier, Roland Flouzat.

Secrétaire de séance : Marie Dufour

Début de séance à 18h00

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 14/02/2017

Lecture et signature du registre des délibérations de la réunion du 14/02/2017

Le maire demande d'ajouter à l'ordre du jour, une délibération demandée par le SDE 18, concernant la gratuité du stationnement dans la commune pour les véhicules électriques.

Accordé à l'unanimité.

1. Vote des Comptes de Gestion 2016

La commune (c'est-à-dire l'ordonnateur des dépenses) doit rapprocher systématiquement ses comptes de ceux du comptable public afin d'en vérifier la concordance. Celle-ci étant avérée, les comptes de gestion 2016 du **Service des Eaux** et de l'**Assainissement** peuvent donc être approuvés préalablement à l'approbation du compte administratif .

Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité

-Budget Principal reporté à la prochaine réunion

2. Vote des Comptes Administratifs 2016

-Service des Eaux

La balance du compte administratif 2016 du Service des Eaux se présente de la manière suivante :
55255,02 en dépenses d'exploitation et 51613,13 en recettes d'exploitation
2396,00 en dépenses d'investissement et 10431,20 en recettes d'investissement
Soit un déficit en section d'exploitation de 3641,89 € et un excédent en section d'investissement de 8035,20€. La clôture de l'exercice 2016 montre un excédent de 84618,31 € en exploitation et de 69177,17 € en investissement.

*Le maire s'est retiré de la salle pendant le vote du Compte Administratif du Service des Eaux.
Celui-ci est adopté à l'unanimité des 9 présents .*

-Assainissement

La balance du compte administratif 2016 du Service Assainissement se présente de la manière suivante :

44692,57 € en dépenses d'exploitation et 50430,58 € en recettes d'exploitation

21853,51€ en dépenses d'investissement et 12875,33 € en recettes d'investissement

Soit un excédent en section d'exploitation de 5738,01 € et un déficit en section d'investissement de 8978,18 €. La clôture de l'exercice 2016 montre un excédent de 28851,56 € en exploitation et de 4329,37 € en investissement.

*Le maire s'est retiré de la salle pendant le vote du Compte Administratif Assainissement.
Celui-ci est adopté à l'unanimité des 9 présents .*

3 .Election 3^e Adjoint

Rappel du maire : c'est un poste important, avec des contacts avec les administrés où l'on doit respecter ses engagements

Rappel du fonctionnement : 1 réunion /semaine entre le maire et les adjoints

Fonctions spécifiques du nouvel adjoint : Travaux

Candidats :1 seul candidat- M Philippe Genty

Résultat des votes (à bulletin secret) : *Philippe Genty est élu à l'unanimité des 10 présents.
Avec prise de fonction au 1 avril 2017.*

4. Organisation du CCAS

Compte-tenu de la situation actuelle (3 membres externes et 4 membres du conseil) , il y a deux possibilités pour équilibrer le nombre de chaque collègue

-soit diminuer à 3 membres les membres élus du Conseil

-soit augmenter à 4 les membres extérieurs au Conseil

Le conseil décide à l'unanimité d'adopter la solution N°1et de mettre fin aux fonctions d'un élu du Conseil

5. Bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives

Aménagement du bureau de vote :le vendredi après-midi avant les élections (Thierry Germain, Christian Bouhour, Marie Dufour et Hubert Grillon)

Mise en place de l'urne le dimanche matin (7h) par Thierry Germain et Christian Bouhour.

Présidence JP Renault et en absence un adjoint

Constitution des Bureaux : les bureaux sont constitués pour les :

Présidentielles 8h-19

1 tour Présidentielles le 23 avril et 2 tour présidentielles le 7 mai

Législatives 8h-18h

1 tour législatives 11 juin et 2 tour législatives 18 juin

6. Désignation d'un Assistant Technique pour la procédure de protection du captage de la Sourive

La commune décide à l'unanimité de confier au Conseil Départemental une mission d'assistance technique pour sa procédure de protection du captage de la Sourive.

7. Questions diverses

-Gratuité du stationnement sur la commune pour les véhicules électriques

Suite à la demande du SDE 18, la commune décide à l'unanimité, d'instaurer du 1 avril 2017 au 31 mars 2019, la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques quels que soient les emplacements de stationnement dans la commune

-Réunion CCAS : réunion le 23 mars à 18h pour le vote du budget

Point sur les commissions-réunions à prévoir

Commission des finances : le 28 mars 18h pour préparation des budgets

Commission eau : pour définir les actions à entreprendre suite détérioration du grillage de protection du château d'eau

Commission gros travaux : étudier et programmer les travaux pour

-l'école maternelle

-l'école primaire classe cycle 2

-le CSE

Gestion-communication avec associations : prévoir réunion avec les associations suivantes, suite au courrier transmis pour mise en place d'une convention :

-les Pingouins

- le Brocard
- le FC Beffes-Marseilles

-Mouvements du personnel communal en 2017 :

Secrétaire de mairie : retraite en novembre 2017, départ effectif mi-juillet 2017. Arrivée de la remplaçante au 1 juin 2017

Agent Technique : retraite février 2018, départ effectif mi-décembre 2017 (à confirmer). Recherche éventuelle d'une ou d'un remplaçant en septembre

-Mise en place dans la semaine de chicanes sur la D45 au niveau du pont sur l'Aubois à l'initiative du Conseil Départemental

Contrôle des vitesses des véhicules avec les chicanes, puis sans les chicanes pour vérifier l'efficacité des travaux prévus.

-Hubert GRILLON fait le point sur le Comité des fêtes

-Site CdC/commune : Patrick DENET va transmettre les coordonnées du site aux membres du conseil

Fin de séance à 19h45

Le Maire

Jean-Pierre RENAULT